LES 10 ENSEMBLES PAYSAGERS INDISSOCIABLES ET SOLIDAIRES DU CANAL DU MIDI

LA MONTAGNE NOIRE

Cette séquence paysagère englobe la rigole de la Montagne, depuis la prise d'eau d'Alzeau jusqu'à sa jonction avec la rigole de la plaine aux Thoumassès, soit environ 37 Km.
La Rigole de la Montagne nait à 700m d'altitude, dans des paysages de montagne, rudes et isolés, où dominent des hêtraies. Elle traverse le sud de la Montagne Noire dont le flanc est très entaillé par les différents ruisseaux ou rivières qui servent d'ailleurs à son alimentation.

Communes concernées

Haute Garonne : Revel, St Felix-Lauragais, Vaudreuille

Tarn : Arfons, Sorèze, Les Cammazes,

Aude : Lacombe, Saissac, Les Brunels, La Pomarède, Villemagne

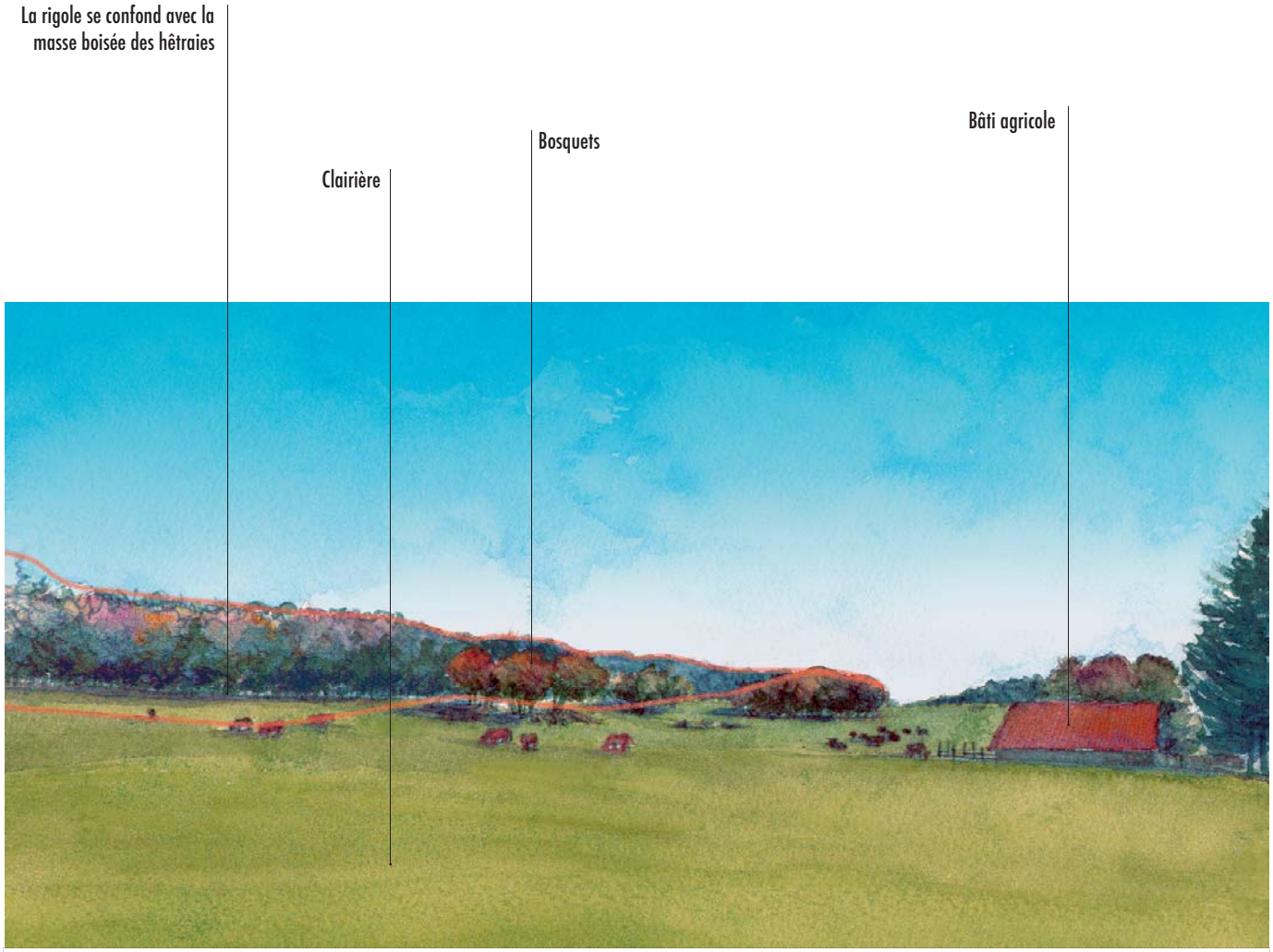

LA RIGOLE DE LA MONTAGNE NOIRE

(c) Serena Palazzi

LA MONTAGNE NOIRE

Description de l'ensemble paysager

Quelques clairières agricoles composées de prairies de fauche et de pâture occupent encore certaines croupes et plateaux, mais depuis plusieurs générations la sylviculture a profondément changé et fermé ces paysages. La gestion des milieux forestiers veille à la préservation des forêts de feuillus en particulier, d'une très grande valeur paysagère, en plus de leur intérêt écologique (Natura 2000). La Rigole serpente ainsi dans des ambiances forestières d'altitude, uniques sur le tracé du canal
Les boisements et les reliefs limitent les perceptions. La Rigole est étroite, bordée d'un chemin et laisse apparaître les schistes sombres qui composent son radier ou, entre Les Cammazes et le Conquet, de remarquables revêtements de fond en terre cuite.

La carte dressée par François Andreossy en 1666 où apparaît la rigole d'essai explique l'extrême ingéniosité de Riquet pour concevoir et réaliser son système hydraulique.

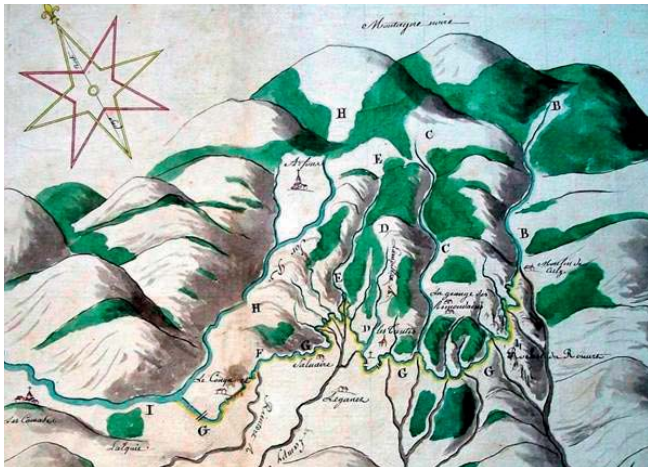

A partir des Cammazes la Rigole rejoint le Laudot et les paysages boisés de sa vallée encaissée. Les perceptions s'élargissent seulement au droit de la retenue de St Ferréol et aux abords de Vaudreuille dont les cultures en fond de vallée annoncent la transition avec le Lauragais.

Les communes traversées, à cheval sur les départements du Tarn, de l'Aude et de la Haute Garonne sont rurales.
Les noyaux agglomérés les plus importants sont autour des Cammazes, de Saint-Ferréol et de Vaudreuille, avec en général des architectures de montagne, pierres et toits d'ardoises gris, parfois même pour protéger les murs côté ouest des maisons ou des églises (par exemple à Villemagne).
La prise d'eau d'Alzeau est un lieu historique et symbolique important.

La rigole de la Montagne Noire

Deux équipements contemporains particuliers sont à signaler près de la Rigole : la retenue hydroélectrique des Cammazes et la station radio de la Régine.
Trois ouvrages remarquables marquent cette unité : le tunnel des Cammazes, les retenues du Lampy neuf et de Saint-Ferréol. Par ailleurs ces retenues sont des points forts touristiques de la Montagne Noire, également très prisés à des fins de villégiature.

La montagne Noire est un ensemble paysager exceptionnel, qui se caractérise par un climat et des paysages de montagne, hêtraies, résineux, clairières agricoles d'élevage.

LA MONTAGNE NOIRE

Le projet de site classé dans cette séquence

Dans ce contexte de paysages montagnards, rudes et densément boisés, le périmètre proposé au classement s'appuie sur la topographie et la recherche d'une délimitation cohérente et continue.

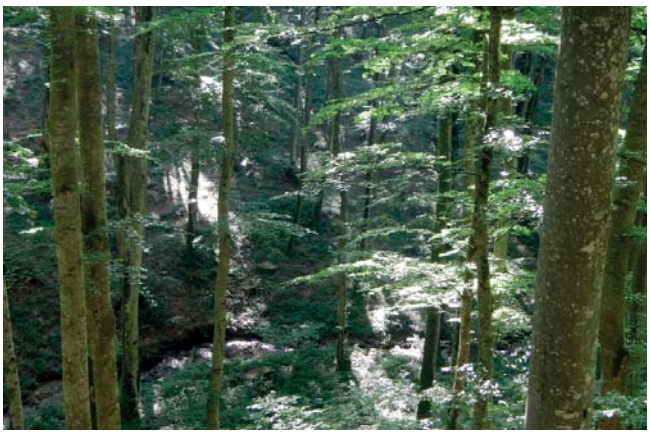

La rigole au coeur des paysages boisés

La prise en compte d'un ouvrage important réalisé par Riquet a été évoquée et demandée par certains partenaires locaux : la rigole d'essai, réalisée de la Montagne Noire à Naurouze en 1665 pour tester la faisabilité du projet, et dont la partie amont, non réutilisée pour la rigole définitive, a été abandonnée mais garde des vestiges sur les communes de Saissac et Arfons. Les travaux et recherches en cours, la connaissance scientifique et historique sur cet ouvrage ont permis de localiser des vestiges très intéressants. Sur la commune d'Arfons, un tracé bien identifiable et continu a pu être retrouvé, plus ou moins enfoui ou dégradé, qui justifie une protection au titre du site classé. Cette protection permettra notamment de préserver ces vestiges de nouvelles dégradations.

D'ouest en est, en remontant la rigole de Vaudreuille à la prise d'eau de l'Alzeau et au lac de la Galaube, le projet de site classé peut être décrit en fonction des tronçons :

• un tronçon en Haute-Garonne, des Thoumassès à Vaudreuille : les perceptions sont encore larges et le Laudot reste très visible depuis les RD 79 sur Vaudreuille et RD 126 sur La Pomarède qui forment au sud une limite au projet jusqu'à leur jonction avec la RD 624, grand axe routier de Castelnaudary à Revel. En rive nord, rigole et Laudot sont très peu perceptibles, autour de la minoterie industrielle, exclue du périmètre du site classé. Le pied des derniers coteaux sud de la Montagne Noire et la plaine du Laudot, face aux Thoumassès, sont inclus dans le site classé, qui par contre contourne le village de Vaudreuille, toutefois protégé par un monument historique, et se cale sur les sites inscrits existants.

• le bassin de Saint-Ferréol, site emblématique, est le lieu le plus touristique de la Montagne Noire. Ses abords au nord sur Sorèze et Revel sont entièrement urbanisés, comme les côteaux sud sur Les Brunels. Ces secteurs sont donc hors du site classé, qui ne concerne que les prés au sud de l'urbanisation des Brunels et les bois des hauteurs du massif de l'Encastre et du sud du Bascaud qui forment le fond de scène du lac. Le site classé recouvre en partie le site inscrit du «Bassin de Saint-Ferréol ».

Bassin de Saint-Ferréol

• la gorge du Laudot, du lac de Saint-Férréol aux Cammazes, avec une rive dans l'Aude et l'autre dans le Tarn : la rivière s'écoule dans un vallon encaissé. La limite du site classé proposé suit au nord la RD 629 et inclut au sud les versants de la vallée jusqu'au rebord des plateaux montagneux. De St-Ferréol aux Cammazes, le Laudot reste caché dans son vallon. Le site s'inscrit donc entre la RD 79d et les crêtes nord de la rivière.

• la zone des Cammazes est marquée par le remarquable tunnel de Vauban, puis la rigole serpente sur le versant sud, en balcon sur le récent lac des Cammazes. Le projet de site s'inscrit entre le chemin d'entretien sur la rive sud du lac et la RD629 en haut des versants, à l'exception de la zone militaire de la Régine (station radio de la Marine nationale), sur la commune de Villemagne.

LA MONTAGNE NOIRE

• le tronçon du lac des Cammazes aux Cabanelles : la présence d'un massif forestier très dense (hêtraies, chênaies et conifères) ainsi que l'extrême sinuosité de la rigole limitent les perceptions visuelles, mais créent une ambiance pleine de charme et d'intimité. Le fuseau de classement, assez homogène en aval, s'élargit pour inclure à la fois les abords des multiples méandres de la rigole et le bassin-versant du Lampy vieux et du Lampy neuf, remplaçant en partie le site inscrit du « bassin du Lampy ». Le secteur boisé à l'est du Lampy constitue un fond de scène très pittoresque depuis la rive ouest du bassin et comporte des tronçons très intéressants de la rigole d'essai. Quelques groupes de maisons (Foncroisette, le Lampiot,....), des fermes traditionnelles (Campigné), le château du Buisson, sont concernés par le classement.

Bassin du Lampy

• des Cabanelles à la Galaube, le projet de site classé encadre la rigole, se calant quand c'est possible sur de petites routes, la RD 408 au nord, la RD 53 au sud. Le classement inclut une partie de la forêt domaniale de Ramondens, ainsi que du site inscrit « Prise d'eau de l'Alzau et lieu-dit La Galaube » (Arreté ministériel du 24 janvier 1945).

Les zones bâties (Cabanelles, village de Lacombe) sont contournées par le classement, à l'exception du pittoresque hameau de La Galaube. Le village de Lacombe avec sa zone d'extension des Houstalous reste soumis à la protection site Inscrit et abords du MH (prise d'eau d'Alzeau), ce qui en assure la qualité architecturale.

Prise d'eau d'Alzeau

Dans cette unité paysagère de montagne, le périmètre du projet de classement s'appuie sur les reliefs qui épaulent et sous-tendent le tracé de la Rigole.

LA MONTAGNE NOIRE

Les objectifs particuliers de gestion du site

Une étude de la rigole de la montagne a été réalisée en 1998 sous maîtrise d'ouvrage de VNF. Bien que ce cahier de gestion soit centré sur le DPF, il analyse aussi les paysages et ambiances, et fait un certain nombre de recommandations concernant notamment la régulation de la fréquentation du site, l'entretien des boisements et plantations et du patrimoine bâti.

Les orientations de gestion dans cette partie de site classé en projet devront s'attacher à :

- préserver les fonds de scène paysagers de la rigole, en prenant en compte, dans ces reliefs de montagne, une multitude de parcours et de points de vue, notamment pour les extensions urbaines et les projets éoliens;
- préserver les ambiances (sous-bois feuillus, clairières, ...), notamment dans les secteurs fréquentés;
- mettre en valeur l'ingéniosité de l'ouvrage dans cette partie complexe du parcours.

La charte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, la charte forestière de territoire du Haut-Languedoc, la charte forestière de territoire de la Montagne Noire et les DOCOB des sites Natura 2000 (SIC FR9101446 «Vallée du Lampy» et SIC FR7300944 - Montagne Noire occidentale) contribuent à la gestion des parties du site classé en projet concernées par leur périmètre.

MONUMENTS HISTORIQUES CONCERNÉS PAR LE PROJET DE SITE CLASSÉ

Monuments historiques dans l'unité :

- Commune de Vaudreuille : « Chapelle Saint-Martin », inscrit le 11 octobre 1996;
- Communes de Vaudreuille et Revel : « Barrage de Saint-Férréol », inscrit le 13 mars 1997;
- Commune Les Cammazes : « Tunnel des Cammazes et les arcs d'entrée », inscrit le 4 mars 1997;
- Commune d'Arfons : « Prise d'eau d'Alzeau » ; « Chaussée de Coudière », inscrits le 24 avril 1998.

Sites classés dans l'unité :

- Rigole de la Montagne Noire en 1996 ; Rigole de la plaine (ici,partie du Laudot) en 2001.

Sites inscrits dans l'unité :

- Commune de Vaudreuille : « Chapelle ancienne, cimetière et leurs abords », inscrit le 10 novembre 1942 ; « Château Rigaud et son parc » inscrit le 9 décembre 1942;

Autres sites inscrits dans l'unité, partiellement inclus dans le projet de classement:

- Communes de Sorèze, Revel, Les Brunels et Vaudreuille : « Barrage de Saint-Ferréol et abords», inscrit le 7 Février 1944;
- Commune de Lacombe : « La Prise d'eau de l'Alzeau et lieu-dit la Galaube », inscrit le 24 Janvier 1945.
- Commune de Saissac : « Bassin du Lampy », inscrit le 29 Janvier 1944.

LA MONTAGNE NOIRE

PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

STRATE ARBORÉE

Alisier blanc

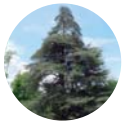
Cèdre

Chataîgner

Chêne pédonculé

Chêne sessile

Erable sycomore

Frêne élevé

Hêtre

Merisier

Orme champêtre

Platane

Poirier commun

Pommier commun

Prunier domestique

Saule blanc

Sorbier des oiseleurs

Tilleul à grandes feuilles

Tilleul à petites feuilles

Peuplier tremble

LA MONTAGNE NOIRE

PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

STRATE ARBUSTIVE

Aubépine

Bourdaine

Buis

Cognassier

Eglantier

Houx

Néflier

Noisetier

Prunellier

LA MONTAGNE NOIRE

PALETTES DES MATÉRIAUX RECOMMANDÉS

STRUCTURE DU MUR

Moellon calcaire
Schiste
Grès
Brique terre cuite

Moellon calcaire

Schiste

Grès

Brique terre cuite

FINITIONS DE FAÇADE

Enduit taloché
Enduit badigeon
enduit à pierre vue
Feuillet d'ardoise

Enduit taloché

Enduit badigeon

Enduit à pierre-vue

Feuillet d'ardoise

TEINTES RECOMMANDÉES

COUVERTURE

Ardoise
Lauze de schiste
Tuile canal

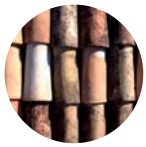
Tuiles «canal»

Lauze de Schiste

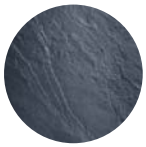
Ardoise